

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

**NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU RAPPORT AU
CONSEIL DE TERRITOIRE**

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION LA CITE DES
ENTREPRENEURS D'EUROMEDITERRANEE DANS LE CADRE DE
L'OPERATION EUROMED'TIER POUR 2020.**

Présentation

La Cité des Entrepreneurs d'Euroméditerranée a pour objet d'accueillir, animer et promouvoir les entreprises attirées par le projet Euroméditerranée.

L'association couvre les entreprises implantées sur le secteur Euroméditerranée mais également celles qui sont intéressées par l'attractivité du projet. L'association totalise plus de 250 sociétés de l'aire métropolitaine.

L'association a pour missions :

- d'associer ses adhérents aux grands projets de la métropole : Euroméditerranée 1 et 2, Marseille 2013, ITER, etc ;
- de favoriser le développement économique par le maillage au sein de l'association et avec le tissu associatif et économique environnant ;
- d'apporter des services de proximité : crèche d'entreprise, développement durable, transports ...
- d'œuvrer pour l'emploi et la formation.

Le bilan 2018 représente un total de produit d'exploitation de 305 K€ avec des subventions représentant 115 K€, soit **une baisse de budget de 19 %**, principalement due à une baisse de subvention de 20 K€ et de charges externes.

Le budget prévisionnel 2020 représente 215 K€, soit une **baisse de 12 %** par rapport au budget prévisionnel de 2019. Cette baisse a pu être effectuée par l'économie de charges locatives, l'association étant en effet hébergée gratuitement à l'EMD Business School.

Il est proposé au Conseil de Territoire de Marseille Provence de participer à la réalisation de ces missions au titre de l'année 2020, en apportant une subvention de fonctionnement d'un montant de 5.000 euros à l'association La Cité des Entrepreneurs d'Euroméditerranée